

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Pour une présidence réussie

La France présidera l'Union européenne (UE) pour six mois, à partir du 1^{er} juillet. La Délégation socialiste Française (DSF) au Parlement européen, présidée par Bernard Poignant, vient de publier un mémorandum rappelant ses propositions.

"C'est une contribution pour que la présidence française se termine sur une réussite. Ce n'est pas un programme électoral pour 2009", a souligné Bernard Poignant.

A partir des intentions annoncées par Nicolas Sarkozy, les eurodéputés socialistes avancent sept propositions pour combler les oublis du président de la République, et huit contre-propositions pour lui éviter des échecs trop prévisibles.

"L'Europe est un cadre de négociations et de dépassement des conflits qui n'appartiennent à personne", peut-on lire dans le mémorandum de la DSF. "Si le président

de la République adopte au niveau européen la même attitude qu'au niveau national, la relation de la France à l'Europe oscillera longtemps encore entre prétention napoléonienne et réflexe d'Astérix. Au prix, dans les deux cas, d'un isolement dont notre avenir pâtira".

La dégradation des relations franco-allemandes illustre parfaitement les conséquences du comportement de Nicolas Sarkozy qui, avec son gouvernement, vient de présenter le programme de travail qu'ils comptent mettre en œuvre à partir du 1^{er} juillet.

Les eurodéputés socialistes Français souhaitent d'abord en souligner les lacunes. En effet, alors même que le discours gouvernemental consiste à expliquer que l'UE doit protéger ses concitoyens et non les fragiliser, ni l'Europe sociale ni les services publics ne doivent faire l'objet de propositions.

Or, une réorientation sociale de la construction européenne est

SUITE PAGE 2

CAP FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 7/05/2008

PRESSE URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Nos propositions

Les socialistes ? Toujours dans la critique, jamais dans la proposition. Voilà la réponse désormais traditionnelle des dirigeants de l'UMP, lorsque les socialistes évoquent la question du pouvoir d'achat, essentielle pour les Français.

Pourtant, rien n'est plus faux, comme l'ont démontré Marylise Lebranchu et François Hollande à la tribune de l'Assemblée Nationale. Mais, une fois de plus, les dirigeants de l'UMP refusent d'admettre leurs erreurs et persistent à faire croire qu'ils n'ont commis que des erreurs de communication.

Pourtant, un an après l'élection de Nicolas Sarkozy, jamais le moral des Français n'a été aussi bas. L'inflation vient de dépasser les 3 %, la consommation des ménages a reculé au mois de mars, les mises en chan-

tier de logement ont diminué de 10 % au premier trimestre et le chômage vient de reprendre sa progression.

Nicolas Sarkozy se trompe lorsqu'il évoque une crise de l'immobilier. "D'ailleurs, il faut recourir à une main-d'œuvre de sans-papiers pour construire", remarque la députée du Finistère. Il s'agit d'une crise du logement. Or, depuis 2003, les gouvernements UMP ont créé des niches fiscales, dites De Robien et Borloo.



Marylise Lebranchu

"L'État verse ainsi 30 000 à 40 000 euros à des personnes qui font construire des logements pour les louer, c'est-à-dire les 25 % les plus favorisés d'entre nous. Or, il ne verse que 20 000 euros par logement social", dénonce Marylise Lebranchu.

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Joli mois de mai.

La France aime les commémorations, celle-ci est pittoresque et nous ramène quarante années en arrière. Et se succèdent, sous nos yeux ébahis, les analyses controversées des événements, les palabres des acteurs passés, les images joyeuses ou douloureuses des grèves et manifestations. Un peu d'histoire ne peut faire de mal. Mais certains à l'UMP ont choisi une autre approche. Alors que leur président est brocardé dans tout le pays, les "jeunes populaires" entament une campagne, qui récuse tout héritage de 68, et affirment que "la jeunesse qui bouge a changé de camp". Entendez, elle est de droite. Il s'agit vraisemblablement d'une jeunesse aveugle : prête à cautionner la politique de Hortefeux, à l'aise grâce au paquet fiscal, s'accommodant des droits de l'homme light de Yade et Dati... Triste jeunesse en fait.

Pour une présidence réussie (suite)

L'Europe est un cadre de négociation et de dépassement des conflits qui n'appartient à personne

... indispensable. Les socialistes, pour leur part, proposent une clause de sauvegarde sociale dans toutes les politiques de l'Union, assurant qu'aucune directive relative au marché intérieur ne remette en cause les droits sociaux existants dans un État membre. Une stratégie européenne de convergence sociale positive doit être engagée.

Il en va de même pour les services publics, aujourd'hui fragilisés par l'incapacité du droit européen à garantir la diversité des modèles nationaux et d'incessants empiètements du droit de la concurrence dans la sphère publique. Ils ont donc besoin de clarification et de sécurité juridique. Seule leur inscription en droit positif européen peut être de nature à en garantir la spécificité et les objectifs d'intérêt général.



Bernard Poignant, président de la DSF

La stratégie de Lisbonne a montré ses limites. La Commission européenne ne s'est pas suffisamment impliquée. Elle a voulu croire que la coordination entre les États membres serait suffisante.

L'harmonisation fiscale est toujours au point mort. C'est pourquoi les socialistes soutiennent la proposition visant à créer une assiette commune pour l'impôt des sociétés. L'Europe a un rôle essentiel à jouer sur la scène internationale pour la promotion d'un nouvel ordre mondial plus juste et plus équitable. La DSF plaide "pour que l'Union Européenne se range résolument aux côtés des pays du Sud pour peser ensemble en faveur d'une mondialisation plus juste et plus régulée".

Autre "oubli" de Nicolas Sarkozy dans son programme de travail : la laïcité. Les eurodéputés socialistes français lui rappellent que "l'Europe ne peut être, ni ne doit être, un -club chrétien-, un -club musulman- ou un -club juif-. Elle n'a de sens qu'en -club laïc-".

Enfin, la culture est absente du projet européen de Nicolas Sarkozy. Or, dans la société de la connaissance, il est indispensable de promouvoir une croissance non marchande du savoir, de la curiosité, de la

culture, de l'enrichissement personnel et de l'activité artistique.

Voilà pour les insuffisances du projet européen de Nicolas Sarkozy. Mais les eurodéputés socialistes Français mettent aussi en avant des contre-propositions.

D'abord dans le domaine de l'environnement. Les discours ne suffisent plus lorsque notre maison brûle. S'il veut vraiment agir contre le réchauffement climatique, Nicolas Sarkozy doit profiter de la présidence Française pour faire avancer le dossier de la création d'une ressource propre de l'Union destinée à financer sa politique des transports.

L'Union méditerranéenne de Sarkozy n'est pas celle des socialistes. L'Euro-méditerranée n'a pas besoin d'une nouvelle instance mais d'une relance des projets sur la base d'une coopération renforcée.

Autre divergence de taille : l'immigration. "Elle concerne des êtres humains et ne peut donc pas se résumer à une politique du chiffre".

Atlantiste, Nicolas Sarkozy fait fausse route lorsqu'il défend l'idée d'un alignement sur les États-Unis en matière de diplomatie et de défense.

Dénoncer les excès du capitalisme n'est pas suffisant. L'Union européenne doit modifier la structure et les missions de la Banque centrale de manière à intégrer les objectifs de croissance économique et d'emploi.

La Politique agricole commune est aujourd'hui menacée. Or, l'enjeu alimentaire est essentiel. La France, principale bénéficiaire de la PAC, doit rendre les subventions plus transparentes et engager un vrai débat sur l'agriculture dont les Européens et les pays du Sud ont besoin dans les années qui viennent.

L'Europe doit garantir la solidarité entre les régions. Or, une prolongation des inégalités est à craindre.

Enfin, le budget de l'Union doit augmenter et passer au moins de 1 % à 1,5 % du PIB. La DSF sera-t-elle entendue ? Réponse le 31 décembre 2008.



La PAC : enjeu essentiel pour l'Europe

Nos propositions (suite)

(suite)



Une crise du logement, pas de l'immobilier

... Pire, le Livret A va être mis en concurrence avec d'autres produits d'épargne. La collecte de fonds de la caisse des dépôts pour le logement social va se révéler encore plus difficile.

Pour les familles les plus modestes, la part du logement peut atteindre 30 voire 50 % de leur budget. Dès lors, la députée de Morlaix propose au gouvernement d'annuler immédiatement ces niches fiscales. L'État devrait ainsi consacrer au moins autant d'argent au logement social qu'il en donne aux contribuables qui font construire un deuxième, voire un troisième appartement.

La priorité doit aller au logement social

Réponse de la ministre du Logement : "la lutte des classes est terminée. Nous n'opposons pas public et privé, propriétaires et locataires".

Quelques jours après l'annonce de la hausse

du prix du gaz de 5,5 %, François Hollande est à son tour intervenu pour se faire le porte-parole des Français qui voient leur pouvoir d'achat se réduire au fil des semaines. "Cette augmentation fait suite à celle de 4 % intervenue au mois de janvier déjà", a souligné le député de Corrèze. "Elle concerne directement 8 millions de Français qui se chauffent au gaz, sachant que le tarif social n'est d'ailleurs pas encore mis en place".

Pour le premier secrétaire du Parti Socialiste, plusieurs mesures d'urgence s'imposent pour rendre du pouvoir d'achat aux Français. D'abord, réduire le taux de TVA sur les produits de première nécessité. Ensuite, mettre enfin en œuvre le chèque transport pour compenser la hausse du prix des carburants. Et, pour terminer, geler le prix du gaz.

Pour financer ces mesures, François Hollande propose d'annuler partiellement le paquet fiscal "parce que la meilleure façon de réparer une erreur, c'est d'en supprimer la cause".

Fidèle à ses habitudes, le Premier ministre a balayé d'un revers de main toutes ces propositions, considérant comme de la démagogie la volonté de répondre aux attentes des Français.

Statuts : les propositions de changement

La Convention nationale du 14 juin devra ratifier la nouvelle déclaration de principes et une série de modifications statutaires. Animé par François Rebsamen, un groupe de travail, réunissant toutes les sensibilités du PS, vient en effet d'avancer un certain nombre de propositions destinées à réviser les statuts.

Le premier changement concerne le rythme du congrès. Au lieu de se réunir tous les trois ans, il se tiendrait désormais "au moins un an avant les échéances présidentielles et législatives". Il serait suivi, au plus tard dans les trois mois, par la désignation du ou de la candidate à l'élection présidentielle. Un deuxième congrès serait organisé "dans l'année qui suit ces mêmes échéances".

Autre nouveauté, un "Conseil des territoires", instance de coordination, rassemblant les présidents des conseils régionaux et généraux, ainsi que les membres des bureaux des associations représentatives des grandes villes ou des maires, serait mis en place.



Le groupe présidé par François Rebsamen propose de modifier le rythme des congrès

Les règles de la représentativité au sein du parti seraient également réformées. Aujourd'hui, pour obtenir des élus, une motion doit obtenir 10 % au niveau fédéral et 5 % au niveau national.

Désormais, pour être représentée au niveau national, une motion devra toujours obtenir au moins 5 %, mais dans au moins 15 fédérations.

Enfin, la représentation des fédérations aux congrès sera désormais calculée sur le nombre des votants et non des inscrits.

Le vote des adhérents interviendra le 29 mai. "Les sections sont invitées à proposer des amendements à ces deux textes", a expliqué Jean-Jacques Urvoas au Conseil fédéral du 30 avril. La Convention fédérale se déroulera le 7 juin et la Convention nationale le 14 juin, à Tours.

LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



Unis pour les allogreffes

Avec
Christian Berthou

Le 3 mai, plus de 1 500 personnes se sont rassemblées place de la Liberté à Brest, pour défendre les allogreffes. Le professeur Christian Berthou, chef du service hématologie au CHU, y a pris la parole pour demander à tous les Finistériens de rester mobilisés pour cette juste cause.

Cap Finistère : Une manifestation comme celle-ci est-elle importante pour la sauvegarde des allogreffes à Brest ?

Christian Berthou : Bien sûr. Elle s'inscrit dans le prolongement d'une très forte mobilisation. L'ARH (Agence régionale de l'Hospitalisation) et le ministère ne pourront pas ignorer que les habitants de la Bretagne occidentale ne regarderont pas les allogreffes

partir à Rennes sans réagir. Ils ne laisseront pas détruire ce que l'association "Céline et Stéphane" a mis des années à bâtir.

Cap Finistère : Qu'attendez-vous de la rencontre entre la délégation finistérienne et la ministre de la Santé, le 14 mai ?

Christian Berthou : Nous voulons que le ministère ouvre à nouveau le dossier. Il faut un pôle breton avec deux métropoles, l'une à l'Est et l'autre à l'Ouest. Nous avons des propositions concrètes mais, pour l'instant, seuls des élus sont invités.

Cap Finistère : Ils ne peuvent pas défendre ce dossier ?

Christian Berthou : Si, mais il est important que les associations, les soignants et les patients soient également représentés, car ils savent comment

sont soignés les enfants, en particulier à Brest. Ils savent bien à quel point la proximité des familles est importante dans le processus de guérison et peuvent témoigner de la qualité des soins prodigués à Brest.

Cap Finistère : Justement, vous avez beaucoup insisté sur la qualité du service dans votre intervention ?

Christian Berthou : Oui, il s'agit d'abord de la qualité médicale des soins qui se situe au niveau 1. Ensuite, il faut également insister sur la qualité de l'accompagnement réalisé par des bénévoles afin que les patients puissent bénéficier du meilleur environnement possible. Tous les malades disposent d'un ordinateur, sont connectés sur internet et peuvent participer à des visio-conférences. Tout cela ne s'est bien sûr pas fait en un jour et il n'est pas acceptable que des années d'effort et de travail soient réduites à néant d'un seul coup. Le message que nous avons adressé aujourd'hui aux Finistériens et au ministère est simple : nous ne nous endormirons pas !

Rendez-vous

13 mai

Votes en sections pour la liste aux sénatoriales.

29 mai

Votes en sections sur la proposition de nouvelle déclaration de principe du PS.

1^{er} juin

Assemblée générale du BREIS à Pontivy, de 10 h 00 à 12 h 00.

7 juin

Convention fédérale sur la réforme des statuts.

Créations de sections

Le Conseil fédéral du 30 avril a donné son accord pour la création de deux nouvelles sections. L'une à Sainte-Sève, qui était auparavant rattachée à celle de Saint-Martin des Champs, et l'autre à Névez.

Rallumons les soleils

La section de Lesneven organisera, le 31 juillet, une journée de commémoration en hommage à Jean-Jaurès.

Plus d'information sur : <http://pslesneven.canalblog.com/>

Assemblée générale de l'UESR

L'Assemblée générale de l'Union des Elus Socialistes et Républicains (UESR) se déroulera le lundi 9 juin, à Quimper (Salle du Chapeau Rouge), de 18 h 00 à 21 h 00.

A cette occasion, Jean-Pierre Sueur, Sénateur socialiste membre de la commission des lois, ancien ministre des Collectivités, interviendra sur le thème : *Quel regard politique porter sur les différents modes de gestion des services publics locaux et*

sur les partenariats public/privé (nouveau projet de loi 2008).

Et, Bernard Poignant, Eurodéputé et Maire de Quimper, sur le thème : *Europe et services publics locaux : De la directive "Bolkestein" à la directive "Services" révisée. Impact des règles communautaires sur les choix des élus locaux en matière d'organisation et de financement des services publics locaux.*

Réunion sur l'Éducation

A l'invitation de Marylise Lebranchu, Yves Durand, Député du Nord et secrétaire national du PS à l'Éducation, animera une réunion, ouverte à tous, le vendredi 16 mai à 18 heures, salle Ty an Oll à Plourin les Morlaix.

Vous pouvez poser vos questions sur le blog de Marylise Lebranchu : www.lebranchu.fr.

Annonces légales & judiciaires

Michel PETERS - Avocat
20, quai Commandant-Malbert
29200 BREST
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46
Courriel : michel.peters@juriproscm.com

SCCV MAROA
Société Civile Construction Vente
au capital de 1 000 €
Siège social :
9, résidence des Primevères
29570 CAMARET SUR MER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Brest du 16 avril 2008, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

SCCV MAROA

Forme sociale : Société civile de construction vente.

Siège social : 9, résidence des Primevères - 29570 CAMARET SUR MER.

Objet social : L'acquisition d'un ensemble immobilier sis à BREST (29200) - 197, rue Anatole-France, comprenant un terrain d'une superficie totale de 559 m² et de façon générale de tous bâtiments nécessaires à la réalisation du programme envisagé.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Dominique MATHIEU, demeurant à CAMARET SUR MER (29570) - 9, résidence des Primevères.

Clauses relatives aux cessions de parts :
- agrément requis dans tous les cas ;
- agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Quimper.
La Gérance.

SELARL JEAN-MARC BERROU
Avocat
59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

EOLYS
SARL au capital de 20 000 €
Siège social :
Rue Joseph Le Brix - ZAC de Mescoden
29260 PLOUDANIEL
RCS BREST 494 689 425

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2008 les associés ont pris acte de la démission de Monsieur André POTIN de ses fonctions de gérant à compter du 31 mars 2008 et ont nommé, pour le remplacer, pour une durée indéterminée à compter du même jour, Madame Nathalie GRIGNOU, demeurant à TRÉGARANTEC (29260), 38, rue du Général de Gaulle.

Pour avis
La Gérance.

DISSOLUTION - LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2007 de l'EURL en liquidation, MULTIMÉDIATIC, au capital de 1 000 euros, siège route de Kerbasguen, 29160 CROZON, enregistrée au RCS de QUIMPER sous le numéro 480 466 259, a décidé la dissolution anticipée avec effet au 31 décembre 2007.

Liquidateur : Christophe SARRABAY-ROUSE, route de Kerbasguen, 29160 CROZON. Dépôt au RCS de QUIMPER.

Le Liquidateur.

L'assemblée générale du 31 décembre 2007, à CROZON, de l'EURL MULTIMÉDIATIC, en liquidation, Route de Kerbasguen, 29160 CROZON, RCS de QUIMPER n° 480 466 259, a approuvé les comptes et prononcé la clôture de la liquidation. Dépôt au RCS de QUIMPER.

Le Liquidateur : M. Christophe SARRABAYROUSE, route de Kerbasguen, 29160 CROZON.

Ce numéro a été tiré à
4 900 exemplaires

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €

Abonnement de soutien :

à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.